

# L'artisanat régional dégage plus de 4 milliards d'euros de richesse

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté • n° 117 • Avril 2024



32 300 établissements artisanaux, hors micro-entreprises, emploient près de 100 000 personnes fin 2019. Ils sont répartis en quatre grands secteurs à savoir l'alimentation, le bâtiment, la production de biens et les services. Ils dégagent 4,1 milliards d'euros de richesse, soit 11 % de celle créée dans l'ensemble de l'économie privée régionale. La richesse dégagée par emploi s'élève à 41 500 euros dans l'artisanat. Le bâtiment est le premier secteur en termes de volume de richesse dégagée, mais c'est dans la production de biens que la productivité est la plus importante. Elle est notamment élevée dans les zones d'emplois de Beaune et de Saint-Claude. Les lieux d'implantation des entreprises artisanales répondent à des besoins locaux mais aussi à des savoir-faire historiques. En 2019, près des deux tiers des entreprises artisanales ont investi pour un montant médian de 5 800 euros.

En partenariat avec :



**100 000 personnes travaillent dans les 32 300 établissements artisanaux**

L'artisanat couvre 250 métiers répartis en quatre grands secteurs que sont l'alimentation, le bâtiment, la production de biens et les services. Certains métiers, comme coiffeurs, taxis, maçons ou boulangers, sont fréquemment utilisés par la population. D'autres métiers artisanaux, comme chaudronniers, opérateurs en productique mécanique ou encore tonneliers sont moins visibles. Hors régime de la micro-entreprise, l'artisanat compte 32 300 établissements liés à 31 500 entreprises de moins de 20 salariés fin 2019. Ces entreprises sont presque toujours implantées dans la région. Leurs établissements de Bourgogne-Franche-Comté emploient 100 000 personnes et représentent 13 % des emplois privés et marchands non agricoles ► **figure 1**. À titre de comparaison, ces emplois pèsent 2,5 fois plus que la filière automobile de la région. Avec un nombre de salariés nettement au-dessus du seuil de dix définissant l'artisanat traditionnel, 600 entreprises de 20 salariés ou plus sont exclues du champ de l'étude. Leur fonctionnement les inscrit dans une

## ► 1. Nombre d'établissements, d'emplois et richesse dégagée par les secteurs (Nar4) de l'artisanat, en 2019

Secteurs d'activité (en Nar4)	Nombre d'établissements		Nombre d'emplois au 31/12/2019			Richesse dégagée (millions d'euros)
	Total	Dont non employés	Salarié	Non salarié	Total	
Alimentation	4 920	860	14 900	3 570	18 470	550
Bâtiment	12 220	3 560	26 150	8 630	34 780	1 620
Production de biens	4 550	1 220	14 210	2 630	16 840	940
Services	10 570	3 050	22 210	7 620	29 830	1 040
<b>Ensemble de l'artisanat</b>	<b>32 260</b>	<b>8 690</b>	<b>77 470</b>	<b>22 450</b>	<b>99 920</b>	<b>4 150</b>
Part de l'artisanat dans l'économie marchande (en %)	12,6	4,3	12,3	19,8	13,4	10,9

**Champ** : Établissements des entreprises artisanales de moins de 20 salariés hors régime de micro-entreprise.  
**Sources** : Insee, Flores, base non salariés, Fichier Économique Enrichi (FEE) 2019 - CMARBF.

autre logique économique ► **encadré 1**. Dans l'artisanat, 22 % des emplois sont non salariés, contre 15 % pour l'ensemble des emplois privés marchands non agricoles. Cette proportion de non-salariés est plus marquée dans les services et le bâtiment (environ 25 %). Les trois quarts de ces non-salariés sont des hommes et 44 % ont plus de 50 ans. En raison d'une utilisation historique et importante de l'apprentissage, la proportion des moins de 20 ans est plus importante dans l'artisanat que dans l'ensemble de l'économie. Les métiers de l'artisanat étant à dominante manuelle, les ouvriers sont surreprésentés quel que soit leur niveau de qualification.

## L'artisanat approche 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires

Les entreprises artisanales ont réalisé 10,6 milliards de chiffre d'affaires en 2019.

La **valeur ajoutée** de l'entreprise s'obtient en déduisant de ce chiffre d'affaires les **consommations intermédiaires**. La plupart des artisans gérant un seul établissement, la **richesse dégagée** de l'établissement se confond avec la valeur ajoutée. Cette richesse, de 4,1 milliards d'euros en 2019, représente 11 % de la richesse créée par l'ensemble des établissements de l'économie marchande non agricole privée de la région. À titre de comparaison, la filière automobile de la région en dégage 3,5 milliards d'euros. La richesse dégagée augmentant avec la taille de l'entreprise, les artisans employant entre 10 et 19 salariés contribuent pour un quart de la richesse dégagée alors qu'ils ne représentent que 5 % des entreprises de l'artisanat ► **figure 2**. À l'inverse, 27 % des entreprises concernent des artisans travaillant seuls, mais ils ne représentent que 7 % de la richesse créée. La taille

n'est pas le seul facteur influant sur la valeur ajoutée, en effet toutes les activités ne dégagent pas le même niveau de richesse ► **encadré 2.**

### La richesse dégagée par emploi s'élève à 41 500 euros dans l'artisanat

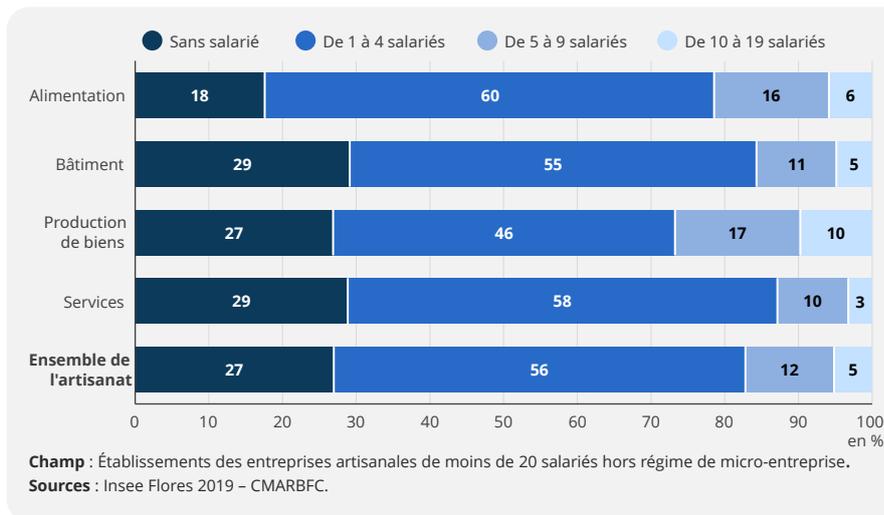
Dans l'artisanat, la productivité apparente du travail par emploi (ou richesse dégagée par emploi) est de 41 500 euros, elle est plus faible que dans l'économie marchande privée non agricole régionale (49 300 euros). Cet indicateur met en évidence la valeur produite par chacune des personnes de l'entreprise, salariée ou non. Il est très lié au niveau de qualification des salariés, à la quotité de travail, à l'expérience professionnelle mais aussi à l'organisation du travail et au capital mis en œuvre pour produire. Dans l'artisanat, même si la part importante d'ouvriers qualifiés favorise une productivité élevée, le faible pourcentage de cadres et professions intellectuelles supérieures la diminue. Les entreprises artisanales employant entre 10 et 19 salariés dégagent 47 300 euros par emploi. Leur taille permet une spécialisation des tâches au sein de l'entreprise ce qui accroît la productivité du travail. En revanche, les entreprises sans salarié réalisent en moyenne 35 300 euros de valeur ajoutée par emploi. Ces artisans, travaillant seuls, assurent l'ensemble des étapes nécessaires à leur activité. Ils doivent ainsi, au-delà de leurs compétences techniques et du savoir-faire qu'ils mettent en œuvre, se constituer une clientèle, réaliser des devis et s'occuper de la gestion administrative de leur entreprise. Toutes ces tâches annexes réduisent le temps accordé au cœur de l'activité générant du chiffre d'affaires.

### Le bâtiment, poids lourd pour la richesse dégagée, la production de biens pour la productivité

Avec 1,6 milliard d'euros, le bâtiment génère près de 40 % de la richesse dégagée par l'artisanat. Il regroupe 35 % des emplois et 38 % des établissements dans 19 activités aussi variées que le terrassement, la maçonnerie, la plomberie, l'électricité ou encore la menuiserie. La valeur ajoutée par emploi s'élève à 46 500 euros. La plupart de ces activités ont une richesse dégagée par emploi supérieure à la moyenne de l'artisanat.

Les services constituent le deuxième grand secteur de l'artisanat par le nombre d'établissements, le nombre

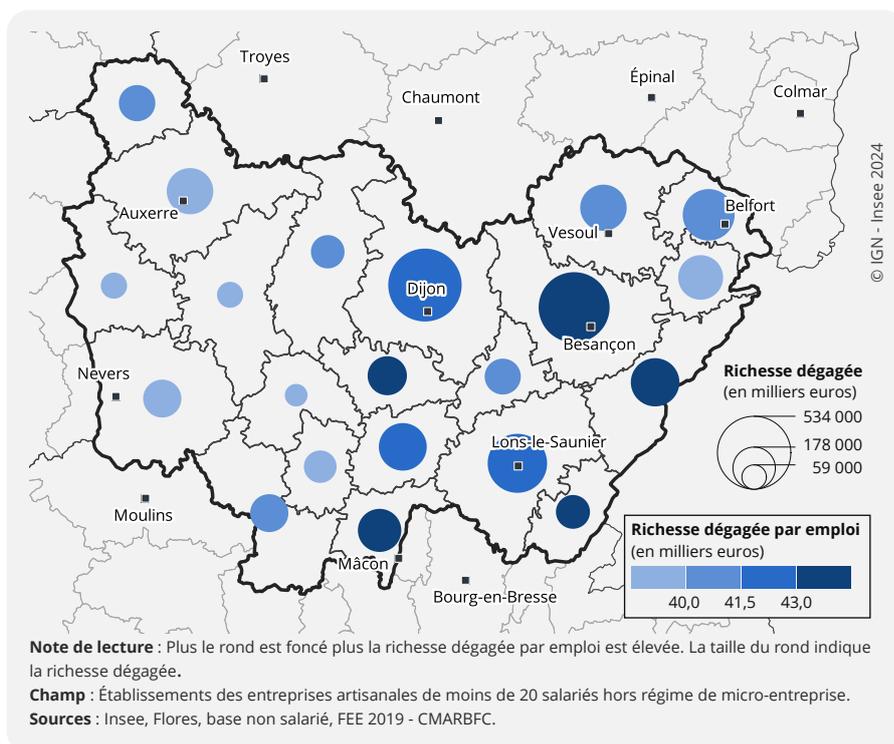
## ► 2. Répartition des entreprises artisanales selon leur taille, par secteur (Nar4) en 2019



### ► Encadré 1 - Les entreprises artisanales de 20 salariés ou plus

En Bourgogne-Franche-Comté, 600 entreprises inscrites au Répertoire des Métiers se sont développées au point d'avoir un effectif de 20 salariés ou plus. Elles se répartissent à parts égales entre bâtiment, production de biens et services. L'alimentation ne représente que 11 % de ces entreprises (contre 15 % parmi les entreprises de moins de 20 salariés). Plus de la moitié de ces entreprises de 20 salariés ou plus sont localisées dans le Doubs, la Côte-d'Or et le Jura. La présence de grandes agglomérations, comme Dijon et Besançon, leur permet d'étoffer leur zone de chalandise. Ces entreprises emploient 19 300 salariés. Elles comptent en moyenne 32 salariés par entreprise. Avec un total de 850 millions d'euros de richesse dégagée, la productivité apparente du travail s'élève à 44 000 euros par emploi, soit 3 500 euros de plus que dans les entreprises artisanales de moins de 20 salariés. Près de 24 % de la richesse dégagée provient du travail des métaux qui regroupe en particulier la chaudronnerie et la fabrication de machines et équipements alors qu'il ne regroupe que 16 % des entreprises et des salariés. La productivité apparente du travail par emploi de 64 700 euros y est en effet plus élevée. Dans ces entreprises, le modèle d'organisation a évolué, la taille plus importante induit une plus grande division du travail.

## ► 3. Volume de richesse dégagée et productivité apparente (richesse dégagée par emploi) par zone d'emploi en 2019



d'emplois et la richesse dégagée. Leur productivité s'élève à 34 900 euros par emploi. Sur les 13 activités de services, seules celles d'installation et de réparation de machines et d'équipements ont une richesse dégagée supérieure à la moyenne de l'artisanat. Avec 56 000 euros par emploi, la plus forte valeur ajoutée par emploi se dégage dans le secteur de la production de biens, qui couvre une multitude de métiers dans l'utilisation et le façonnage de matières premières comme le bois, les métaux, le verre ou le textile. Il représente 23 % de la richesse dégagée par l'artisanat. Des salariés plus qualifiés assurent des gains de productivité. Près d'un quart des salariés sont cadres ou exercent une profession intermédiaire, contre 11 % pour l'ensemble de l'artisanat. En particulier, sur les 33 activités que compte la production de biens, dix d'entre eux, dont le traitement des métaux ou la fabrication de machines et d'équipements, ont une productivité apparente supérieure à 60 000 euros. Cela s'explique par une forte mécanisation et une moindre part

de main-d'œuvre manuelle. De plus, leurs établissements sont pour une large part sous-traitants de grands donneurs d'ordre et doivent se mécaniser pour assurer en compétitivité et conserver, voire élargir, leur part de marché. L'alimentation regroupe 15 % des établissements et 18 % des emplois. Ce secteur est constitué à plus de 80 % par la boulangerie-pâtisserie et les métiers de viandes très implantés sur tout le territoire. Sa richesse dégagée par emploi est la plus faible avec 29 800 euros par emploi. Dans ce secteur et celui des services, l'importance d'emplois moins qualifiés, de niveau employé, peut expliquer cet écart.

### Une productivité plus élevée dans les zones d'emploi de Beaune et de Saint-Claude

Généralement tournés vers les besoins de la population, les établissements artisanaux sont implantés sur l'ensemble du territoire. Trois zones d'emploi se démarquent par une richesse dégagée

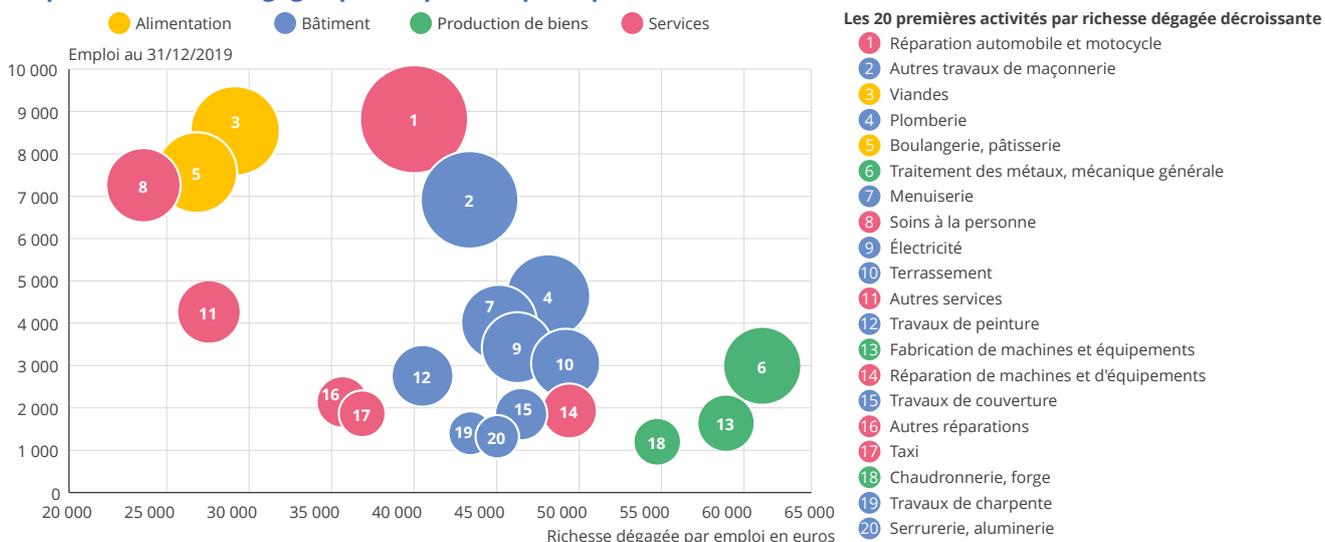
par emploi bien supérieure à la moyenne régionale : Beaune, Saint-Claude, et Pontarlier ► **figure 3**. En particulier, dans la zone d'emploi de Beaune, la part de la richesse dégagée par emploi est nettement plus élevée dans l'alimentation et les services. La renommée viticole attire de nombreux touristes et génère ainsi de la richesse pour ses habitants. Un artisanat de production s'est déployé autour de la viticulture avec entre autres la tonnellerie et l'imprimerie pour la réalisation des étiquettes. Avec un profil différent, la zone d'emploi de Saint-Claude présente une productivité du travail élevée. Cette zone jouxte la bande frontalière et bénéficie, de fait, des revenus élevés de certains habitants travaillant en Suisse où les salaires sont plus élevés qu'en France, mais aussi de touristes suisses au pouvoir d'achat plus conséquent. L'artisanat y est très orienté vers la production de biens, quatre établissements sur dix relèvent de ce secteur où la productivité du travail est plus élevée. La production de biens est historiquement spécialisée dans la

#### ► Encadré 2 - La richesse dégagée se concentre sur 20 métiers

Parmi les 80 activités de la nomenclature fine (Nar80) de l'artisanat, 20 d'entre elles dégagent les trois quarts de la richesse de l'artisanat. Elles regroupent aussi les trois quarts des établissements et des emplois. La répartition de ces activités, en fonction de la richesse dégagée par emploi et des effectifs salariés ou non, est assez homogène au sein des secteurs de l'alimentation, du bâtiment et de la production de biens. Le secteur des services se distingue par une diversité des situations.

Les trois activités de la production de biens ont une productivité élevée alors que le volume d'emploi est relativement faible. Ces métiers demandent une haute technicité ce qui augmente leur productivité. Les neuf activités du bâtiment ont une productivité semblable, proche de la moyenne de l'artisanat. La maçonnerie se distingue des autres activités avec une main-d'œuvre plus importante mais moins qualifiée. Les deux activités de l'alimentation ont des productivités faibles pour un volume d'emploi important. Des emplois peu qualifiés côtoient ceux demandant de la technicité. Les services se distinguent par une diversité des situations. Les activités de soins à la personne (coiffure, salons d'esthétique) et les autres services (nettoyage de bâtiments, contrôle technique automobile, etc.) sont proches du secteur de l'alimentation. Ces métiers demandent de la main-d'œuvre mais une technicité moins rémunératrice. Les activités de réparation de machines et d'équipement, les autres réparations et les taxis ont une productivité proche de la moyenne mais avec moins d'emplois. Enfin, la réparation automobile et de motocycle emploie beaucoup de personnels pour une richesse dégagée par emploi moyenne.

#### Emploi et richesse dégagée par emploi des principales activités de l'artisanat en 2019



**Note :** La taille de la pastille est proportionnelle à la part de la richesse dégagée du secteur.

**Champ :** Établissements des entreprises artisanales, de moins de 20 salariés hors régime de micro-entreprise, des 20 premiers secteurs (Nar80) représentant 75 % de la richesse dégagée par l'artisanat.

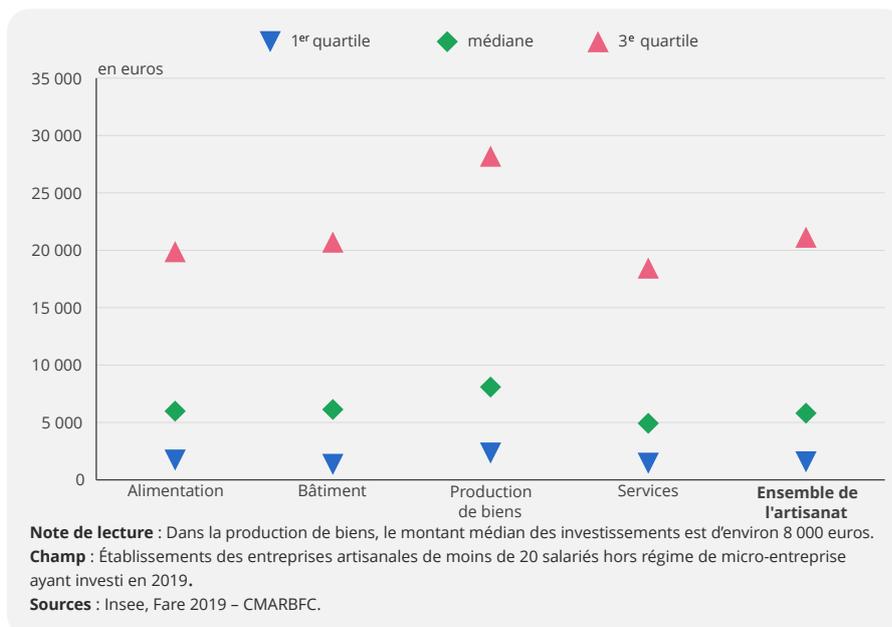
**Sources :** Insee, Flores, base non salariés, FEE 2019 – CMARBF.C.

fabrication d'objets en bois et la lunetterie. Il en est de même pour la zone d'emploi de Pontarlier qui présente un profil proche de celle de Saint-Claude.

### La capacité d'investissement des entreprises artisanales augmente avec leur taille

Afin de juger de la rentabilité de l'entreprise, de ses capacités à se développer et de sa pérennité, la marge brute réalisée par l'entreprise est calculée en imputant les charges de personnel à la valeur ajoutée dégagée. Le taux de marge brute, rapport entre cette marge et la valeur ajoutée, dépend donc des charges de personnel. Ces dernières sont d'autant plus élevées que les salariés de l'entreprise sont nombreux mais aussi qualifiés. Dans le cas où l'entrepreneur ne s'est pas déclaré salarié de son entreprise, la marge brute sert à le rémunérer. Elle lui permet aussi d'investir afin de maintenir son existence, voire d'envisager une croissance à plus long terme. Par définition, les entreprises non employeuses réalisent donc des taux de marge brute plus élevés. À l'inverse, les

### ► 4. Montant d'investissements médian, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> quartile, par secteur (Nar4), en 2019



entreprises de 10 à 19 salariés, ayant de fortes charges de personnel, ont un taux de marge plus faible. Les quatre secteurs de l'artisanat ont des taux de marge brute proches, de 26 % à

33 %. Près des deux tiers des entreprises artisanales investissent en 2019. Toutefois, la moitié d'entre elles investissent moins de 5 800 euros et pour un quart d'entre elles, l'investissement est inférieur à 1 800 euros ► **figure 4**. Bien que leur taux de marge brute soit plus faible, les entreprises de grandes tailles investissent plus. Ainsi, la quasi-totalité des 1 100 entreprises employant entre 10 et 19 salariés investissent. Leur montant médian engagé est de 23 000 euros. À l'opposé, la moitié des non-employeurs n'investit pas en 2019. Pour ceux qui peuvent investir, la médiane de leur investissement est de 4 000 euros. ●

### ► Définitions et méthode

Dans cette étude, le périmètre de l'**artisanat** est constitué de 32 300 établissements immatriculés au 31/12/2019 au Répertoire des Métiers géré par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la région Bourgogne-Franche-Comté (CMARBFC). Ce sont des personnes physiques ou morales de moins de 20 salariés qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat (liste établie par décret en Conseil d'État). Ces entreprises ont déclaré un chiffre d'affaires positif en 2018 et 2019 et elles ne relèvent pas du régime fiscal et social de la micro-entreprise.

Ce périmètre d'étude est plus restreint que celui de l'ensemble des établissements inscrits au répertoire des métiers qui compte 60 000 établissements fin 2019 et 73 000 établissements en 2023. La présente étude porte sur l'année 2019 afin de ne pas prendre en compte les bouleversements et mesures de restriction survenus en 2020 pendant la crise sanitaire.

La Nomenclature d'activités française de l'artisanat (**Nafa**) permet de décrire les activités artisanales. Elles sont regroupées en 4, 20 et 80 postes dénommées Nar4, Nar20 et Nar80.

La **valeur ajoutée** d'une entreprise est le solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la valeur des consommations intermédiaires. La richesse dégagée pour un établissement est issue de cette valeur ajoutée. Lorsqu'une entreprise est mono-établissement, la **richesse dégagée** est égale à celle-ci. Pour les entreprises multi-établissements, la richesse dégagée correspond à la ventilation de la valeur ajoutée de l'entreprise entre ses établissements en fonction de leur masse salariale.

Les **consommations intermédiaires** correspondent aux biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production.

Fabrice Loones, Marie-France Pialle (Insee)

Retrouvez les données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### ► Pour en savoir plus

- « **En octobre 2023, le climat conjoncturel dans l'artisanat du bâtiment reste dégradé** », *Enquête trimestrielle dans l'artisanat du bâtiment - Informations Rapides* n° 270 octobre 2023.
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne-Franche-Comté, **Les chiffres clés de l'artisanat en Bourgogne-Franche-Comté**, édition 2023.
- Giraud CJ., Privas C., « **Artisan micro-entrepreneur : même activité, différentes réalités** », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 164, juin 2023.
- Chardon O., Jauneau Y., Vidalenc J., « **Près des trois quarts des artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont des hommes** », *Insee Focus* n° 223, janvier 2021.

